



GT actualisation 2021
du document d'évaluation des risques professionnels
(DUERP)
et du programme annuel de prévention (PAP)

De bonnes intentions... à concrétiser .

Cette réunion est une instance habituelle que l'on retrouve d'année en année. Cependant suite à la pandémie de Covid 19, l'actualisation du DUERP et du PAP a pris du retard et a été décalée. La campagne d'actualisation dans les services n'a pu véritablement reprendre qu'en décembre 2020.

Présents

1. Administration

L'adjointe au DI (présidente du GT pour l'occasion), la cheffe du PLI, l'inspecteur santé et sécurité au travail, l'assistant de prévention, le Conseiller de Prévention et chargé de mission BEAT, le correspondant social, une rédactrice du SGI

2. Syndicats

CFDT
CGT
USD FO
Solidaires
UNSA

La séance a débuté par la lecture d'une déclaration liminaire de Solidaires et de quelques propos liminaires de la CGT. Aucun propos liminaire de la part des autres organisations syndicales. La CGT est notamment intervenue sur deux axes au préalable :

- sur la forme : les documents ont une nouvelle fois été transmis en format pdf, ce qui est gênant pour la lecture et l'analyse tant les documents et les tableaux sont volumineux. La Présidente a convenu que ces documents soient envoyés sous un format modifiable lors du prochain groupe de travail.

- sur le fond : * les risques psycho-sociaux sont une nouvelle fois élevés sur Roissy, ce qui est un marqueur important et inquiétant à ne surtout pas négliger. La CGT a insisté une nouvelle fois, comme nous l'avons fait l'année précédente, sur le fait de prendre le sous-effectif en compte dans les risques psycho sociaux. En effet, le sous-effectif que ce soit en catégorie A au CDP par exemple ou en catégorie B et C à Cargo Centre contribue à augmenter la tension dans les services et donc les risques psycho sociaux. La Présidente a accédé à notre demande et le PAP sera modifié en ce sens.

* le développement du télétravail et sa pérennisation au-delà de la crise sanitaire sont également à mettre en évidence dans les risques professionnels .

* le développement et l'intensification de la veille écran à travers le DCN et l'arrivée de H7 doit également être pris en compte .

* les différents redéploiements de nos collègues de la surveillance doivent être également pris en considération comme risque. En effet, travailler dans une autre direction tout en restant rattaché à la DIPA avec un manque de visibilité sur la reprise du trafic aérien est de nature à engendrer des risques psychosociaux.

La présidente de séance a indiqué qu'elle répondrait à certaines de nos interrogations au cours de la séance. Elle nous a ensuite informé que le Secrétariat Général du Ministère a engagé des travaux pour faire évoluer la méthode de recueil des risques. Un nouvel outil de gestion et de suivi informatique devrait intégrer directement le DUERP, le PAP, le registre ISST et les fiches de signalement.

3 familles de risques très importants cette année ont été soulignées par la Direction :

- 1 Les risques infectieux et biologiques : le Covid apparaît comme le risque le plus élevé qui a été remonté par tous les services.

La CGT est intervenue pour signaler à la Direction que dans certains services ou brigades les collègues n'avaient pas forcément à leur disposition des produits de nettoyage virucides, mais seulement bactéricides, ce qui est gênant dans la lutte contre la Covid 19.

Nous avons aussi longuement insisté sur les prestations de ménage qui doivent être renforcées, selon nous le vendredi et le lundi, notamment dans les services ouverts 7j/7 et H24 comme les brigades de surveillance, le CODA, ou l'UDD nuit par exemple. Pourquoi ne pas envisager des prestations de ménage également le week-end ?

- Concernant les produits nettoyeurs, la Direction nous a indiqué que désormais tous les produits distribués par la DIPA sont des produits virucides répondant à la norme EN14473. Si des produits bactéricides sont encore en circulation, il ne faut pas hésiter à demander leur remplacement au PLI.

- Pour le nettoyage : la Direction indique que lorsqu'un cluster Covid est signalé dans un service, une désinfection est systématiquement effectuée. Pour le ménage quotidien, le marché va être renouvelé à partir du 1^{er} juin. Le PLI est très attentif sur la question et nous indique que les sociétés de ménage ne peuvent pas travailler le week end . Une prestation renforcée le lundi matin sera demandée à la nouvelle société de nettoyage et du matériel de nettoyage peut être mis à la disposition des agents si besoin le temps de couvrir le week-end.

- 2 Les risques psycho sociaux (RPS): le risque psycho social lié au télétravail a été mis en place cette année dans le PAP.

Le télétravail lié à la crise Covid 19 a modifié en profondeur les méthodes de travail et les liens professionnels. Le sentiment de distance, l'isolement ressenti par certains collègues télétravailleurs a été mis en avant dans le PAP 2021.

La CGT est longuement intervenue concernant le télétravail et la prise en charge du matériel des télétravailleurs. En effet, il a fallu que le CHSCT93, via l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-Solidaires, mène une initiative de recensement des besoins en matériel pour les télétravailleurs (fauteuil, supports pour ordinateurs portables, souris sans fil, etc.) afin d'améliorer les conditions de travail de ces derniers. Cependant il nous semble que c'est à l'employeur et donc à la Direction de prendre en charge et d'améliorer les conditions matérielles des télétravailleurs.

La Présidente du GT se retranche derrière l'avis du médecin de prévention qui serait, selon elle, nécessaire pour tous les achats de matériel pour les télétravailleurs, nous lui indiquons qu'il n'est pas nécessaire concernant par exemple les rehausseurs d'ordinateurs portables qui permettent d'avoir l'écran au niveau des yeux comme c'est le cas en bureau de contrôle grâce aux bras télescopiques. Pourquoi un télétravailleur devrait être moins bien loti qu'un agent en présentiel ?

La Présidente du GT se retranche également derrière le cycle de négociations qui va s'engager à la Direction Générale avec les syndicats concernant le télétravail. Elle nous dit attendre les instructions de la « centrale » concernant la prise en charge matérielle du télétravail. Nous lui indiquons qu'à force de trop attendre, les mois et les années passent, sans véritable amélioration des conditions de travail pour ces collègues. Nous invitons d'ailleurs tous les collègues télétravailleurs qui ne l'auraient pas fait à répondre au mail intersyndical du 30 avril concernant le recensement des besoins matériels avant le 15 mai à l'adresse suivante :

La thématique du télétravail est importante puisqu'elle est une évolution du travail qui tend à se pérenniser au-delà de la crise Covid 19, la CGT reste attentive à cette évolution et à l'amélioration des conditions de travail pour les télétravailleurs.

La CGT est intervenue également concernant les conflits au travail générateurs de RPS. En effet les conflits et le manque de dialogue avec certains encadrants est un thème qui est apparu récurrent dans le PAP 2021. : la DI indique que le recrutement du psychologue au travail est quasiment finalisé et que cela va aider à améliorer les cas de conflits au travail. Pour la CGT cela reste un peu léger comme réponse.

- 3 La veille écran :

La CGT a soulevé le problème du DCN et du e-commerce qui impliquent une lourdeur dans la veille écran qui va s'accroître au fur et à mesure des mois notamment avec l'arrivée prochaine de H7 au 1er juillet .

Nous demandons si la mise en place de doubles écrans va être développée par le PLI pour répondre à cette problématique et si la DG va enfin faire évoluer l'ergonomie de DELTA afin de limiter la pénibilité de la veille écran.

Concernant les doubles écrans, le PLI nous indique qu'ils ne seront pas systématisés . L'abondement en double écrans se fera en fonction des besoins et des demandes des services.

Concernant l'évolution ergonomique de DELTA, la Présidente nous répond que le projet est toujours en cours à la DG.



Autres points abordés concernant le Programme Annuel de Prévention 2021

- un risque important a été identifié concernant la sécurité sur le parking du CDP.

La CGT est intervenue pour indiquer que ce problème de conduite dangereuse sur le parking était principalement dû à des véhicules de la société ASL présente sur le site de la Poste. Un mail plus détaillé concernant la situation a été envoyé par notre organisation syndicale à l'assistant de prévention.

- **sur le redéploiement des collègues de la surveillance de Roissy:** la CGT a demandé que l'éloignement et le maintien du lien entre les collègues redéployés et leur Direction d'origine, la DIPA, puisse être pris en compte comme un risque potentiel. La Présidente trouve qu'à ce stade

l'intégration du redéploiement identifié comme risque est trop prématuré. Elle indique avoir de bons retours des agents redéployés, mais elle reste attentive aux difficultés qui pourraient se présenter pour les collègues redéployés

- **sur le port de charges lourdes** : la CGT est intervenue sur ce sujet car cette thématique est une réalité pour de nombreux bureaux de contrôle qui se retrouvent à manipuler de lourds colis. Nous avons une inquiétude particulière pour nos collègues de la RI qui ont énormément de colis à gérer dans un espace très limité, la place manque... D'autant que DHL a indiqué ne pas vouloir conserver les colis bloqués douane dans son nouvel entrepôt en construction, ce qui risque d'impacter grandement le futur BC et la RI.

En réponse, la Présidente et le PLI nous ont indiqué être en pleine réflexion sur la rationalisation des espaces de stockage au sein de la Direction et sur l'achat de matériel pouvant faciliter la manutention des colis par les collègues des BC et de la RI (monte charges, diables permettant de monter les escaliers...)

- **sur les risques d'explosion / projection lors des prélèvements** : la Direction nous informe qu'elle a une attention particulière sur le sujet. La mise en service de la pièce dédiée aux prélèvements à Fedex et l'aménagement d'une nouvelle pièce dédiée aux prélèvements à Chronopost sont 2 exemples cités par la Direction. Le PLI indique également avoir commandé des douches portatives pour équiper les bancs de visite des BC en cas de projections chimiques. La CGT est intervenue pour demander si la prise en compte d'espaces dédiés aux prélèvements a également été faite pour les nouveaux bureaux DHL. Le PLI nous répond par l'affirmative, sans avoir de certitude à ce sujet, en précisant qu'une visite de site doit avoir lieu très bientôt .

- **sur le matériel** : la CGT a transmis les remontées positives des collègues des bureaux concernant l'achat des nouvelles lampes de bureaux tactiles et les effets vestimentaires pour les agents op/co (polaires, blousons...)

En conclusion

S'agissant d'un sujet complexe et vaste, nos questions furent nombreuses, si vous souhaitez avoir des informations complémentaires n'hésitez pas à nous contacter..

Il apparaît clairement, notamment, au sortir du mouvement social douanier de 2019, de l'année 2020 perturbée par la pandémie mondiale de Covid 19 qu'il demeure très important de remplir le DUERP de manière exhaustive. C'est un outil que les agents doivent s'approprier afin d'améliorer au mieux les conditions de travail.

Si la Direction et le PLI ont de bonnes intentions concernant la prévention annuelle des risques 2021, il reste désormais à les concrétiser.

Vos représentants CGT à ce GT :
Bruno Piquemal et Mathilde Morival

Syndicat National des Agents des Douanes CGT
Section Roissy

Contact mail :
snad-cgt.roissy@douane.finances.gouv.fr

